

Projet Balises Météo en Haute Garonne

Objet : implantation de balises météo en Haute-Garonne
P.J. : Devis

FINALITE :

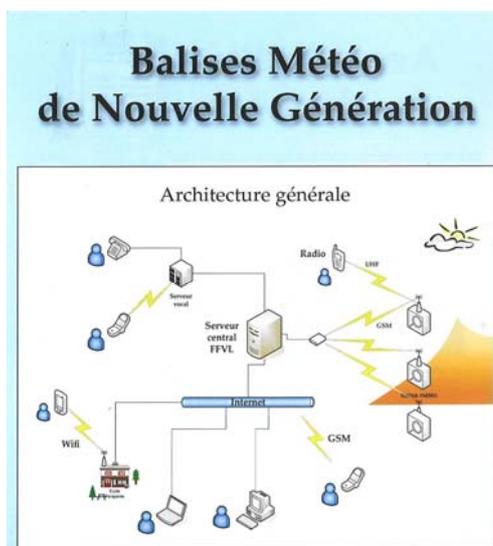
Favoriser la pratique et en améliorer la sécurité en mettant à la disposition des pratiquants et des moniteurs une information aérologique locale, précise et diffusée en temps réel. Il s'agit essentiellement de la vitesse et de la direction du vent mesuré à proximité des sites de vol libre du sud du Département tel que Gensac/Garonne, Roquefort/Garonne, Arbas et le secteur du Luchonnais.

Le mode d'action est triple puisque la disposition d'une information pertinente permet :

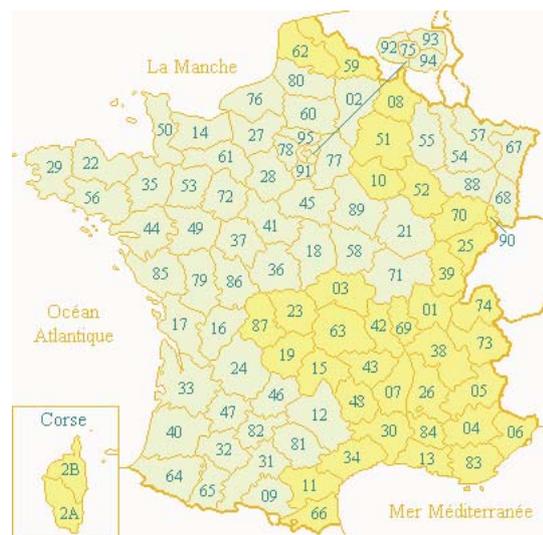
- Le choix du site le mieux adapté à la pratique envisagée
- Eclairer la prise de décision d'envol ou de renoncement
- Surveillé l'évolution des conditions pendant le vol

OPPORTUNITE :

La Fédération Française de Vol Libre impulse la mise en place d'un réseau fédéral de balises météo de nouvelle génération **alimentées par énergie solaire**. La Haute Garonne n'est actuellement pas équipée de ce matériel, même d'ancienne génération.



Principe du réseau



En jaune : Départements équipés

L'ensemble des balises sont consultables par :

- Internet www.balisemeteo.com Accès libre et gratuit
- Le Wap wap.balisemeteo.com Accès libre et gratuit
- Serveur vocal 04 56 38 60 80
- VHF locale 143,9875 Mhz (fréquence FFVL sur radio des pilotes)

Avec l'accès libre, notamment sur internet, cette information est mise à **la disposition de toute autre pratique sportive et de loisirs.**

BUDGET PREVISIONNEL PAR BALISE :

La FFVL prend en charge l'abonnement téléphonique.

Achat de la Balise	1350 €
Frais de port	114€
Confection/installation d'un mât support	350€
Assurance annuelle	60€
Total	1874€

PLAN D'IMPLANTATION :

La vitesse et la direction du vent météorologique pouvant être notablement différentes en des lieux peu éloignés, ceci en raison de l'effet déviateur des reliefs, plusieurs balises sont nécessaires pour couvrir de manière pertinente l'espace de pratique. Ainsi, il est envisagé un parc initial de 3 balises dont la disposition initiale sera réévalué après la première année d'exploitation et éventuellement redéployée et abondée.



Le Président du CDVL31